

Procès-Verbal du conseil d'école

N°2 du 9 mars 2017

Sont présents :

M. Choné (maire), Mme Philippe (adjointe aux écoles et à la petite enfance)

Mme Pastor (DDEN),

Mmes Fernandez et Pedreno , (ATSEM),

Enseignantes : Mmes Baggi, Barco, Chaboud, Reinbold (directrice)

Parents d'élèves :

FCPE : Mmes Belleville, Wipf, Bertino Ghera, Duplus

PEEP : Mme Faure

Excusés : M. Haselbauer, Mmes Roy, Vaganay, Novelli, M. Robert

I- Relations Ecole/Partenaires :

1. Parents d'élèves

Vigipirate

Notre Inspecteur nous recommande de ne pas relâcher la vigilance aux abords des écoles. Depuis la mise en place du plan vigipirate, une ATSEM ou la directrice est à la porte de l'école aux heures d'entrées et de sorties. Cela représente 1h30 de moins dans les classes ou pour le bureau par jour. Nous vous demandons de respecter les horaires : **le matin, les enfants doivent être dans leur classe à 8h30** car le temps d'accueil est aussi très important. Certaines familles arrivent encore au dernier moment. Le portail doit être fermé à 8h35.

De même, les rassemblements devant l'école sont interdits.

2. Mairie

1. Point sur les inscriptions pour la rentrée 2017

-Inscriptions : 27ps + 3ms inscrits (+17 PS crèche ou fratrie en attente sur 54 listés) pour 64 départs

Les 43 logements rue Georges Brassens seront livrés en novembre et attribués par l'OPAC à ce moment là. Il n'y a aucune ouverte de classe en cours d'année → Comment anticiper l'arrivée des futurs élèves ? Est-il possible de demander à l'OPAC la date d'attribution ?

Mme Philippe propose de rencontrer l'inspecteur en fonction des effectifs en mai

-Dérogations : 1 demande ccpo entrée/ 1 demande sortie. Il n'y aura pas de dérogation pour Chasse s/Rhône.

2. Travaux

Réalisés

- un volet roulant a été posé classe 6

- Le chauffage est beaucoup mieux réglé

-le frigo de la salle des maitres a été changé mais le lavabo/robinet fuit encore → Nous envisageons l'achat de meubles sur budget mobilier 2017 sachant que nous prévoyons de regrouper une partie du matériel commun dans cette pièce.

A réaliser

Demandés en 2016

- **Un local** pour ranger le matériel de motricité est demandé en lieu et place d'un massif où les enfants se cachent.
→ Voir M. Gamet
- **Le parking** côte rue des Bonnières n'est plus utilisé : le grillage pourrait être reculé pour gagner de la place pour la cour. Attention au stationnement de ce côté (périscolaire) : il faut laisser l'accès pompiers, **un panneau doit être accroché** au portail.
- **peinture hall + 1 classe ??**
- **portes du hall** qui ne ferment plus
- **serrure du bureau** que tt le monde peut ouvrir avec la clé de l'école
- **film sur la partie basse des fenêtres** (vigipirate) du hall et de la salle de motricité ? (mesures prises par Mme Dragosi) → *le film a été mis au budget 2017 et attend d'être voté.*
- **isolation dans les toilettes** ? Dans les catalogues, une paroi à mettre entre 2 toilettes coûte entre 300 et 400 € + le système d'accroche qui doit être aux normes. Des mesures prises par Stéphane et Tony après le 1^{er} Conseil d'école.
- **une vitre est cassée classe 5** → *en attendant le remplacement des fenêtres, une solution provisoire sera trouvée.*

Prévus en 2017

-Projet d'isolation de l'école?

La mairie s'engage sur des travaux d'isolation d'un budget de l'ordre de 700 000€. La réunion avec l'architecte pour présenter le projet et l'organisation des travaux aura lieu le lundi 13 mars. Les travaux ne commenceront pas avant la rentrée 2017 car les tests effectués devraient permettre une certification et un dossier de demande de subvention doit être déposé. Ils auront lieu pendant les vacances pour le changement des huisseries mais aussi pendant le temps scolaire pour l'isolation extérieure. La priorité sera le remplacement des chaudières.

3. ATSEM

-Point sur le remplacement: beaucoup d'absences depuis la Toussaint pour des raisons médicales. Les remplacements ont été faits par Mme Croze qui se rend disponible à volonté, ou par Angélique (du périscolaire)
→ M. Choné et Mme Philippe indiquent que la mairie a fait de gros efforts financiers pour remplacer le personnel absent mais que ce ne sera pas possible longtemps à ce rythme. Tout le monde est d'accord pour dire que c'est une année exceptionnelle et qu'on ne peut pas anticiper les problèmes de santé.

-Charte : la charte des ATSEM est obsolète depuis le changement des rythmes scolaires. J'ai rencontré Mr Marsé pour faire les modifications nécessaires en début d'année scolaire.

Ce qui ne change pas c'est qu'en cas d'absence d'une ATSEM, la priorité reste les classes de petite section. C'est pourquoi certaines fois les ATSEM des grands sont amenées à changer (l'emploi du temps des ATSEM sur le temps scolaire relève de la directrice de l'école).

-Rendez-vous divers : visite médicale, entretien annuel : ne peuvent-ils pas être faits en dehors du temps scolaire (mercredi après-midi travaillé, vacances, ..) ?

- Stagiaire ATSEM : le contrat de Thomas arrive à échéance, Mme Philippe confirme qu'un nouvel apprenti sera embauché pour 2 ans. → voir avec Mme Grillet pour l'entretien d'embauche

- Autres stagiaires : nous recevons des stagiaires CAP petite enfance, Bac pro ASSP en accord avec l'école et la mairie.
→ Les parents demandent qu'une photo ainsi que le prénom du/de la stagiaire soit affiché devant la classe.

4. Budgets

- Un budget pour l'année 2017 a été proposé à la mairie en novembre, il sera voté en mars. Il est dans la continuité du précédent avec notamment le renouvellement du mobilier (chaises dans les classes, la structure motricité qui n'est plus aux normes, tapis de gym..), l'achat de matériel informatique (ordinateur portable et vidéo projecteur fixe pour la BCD, casques audio), la suite du renouvellement des vélos et des petits tracés dans la cour sud.

- Budget spectacle : les 2500 € pourraient-ils être versés sur la coop ? Certains spectacles sont moins chers quand ils sont payés par la coop, pour d'autres leur contrat est établi par l'OCCE qui gère aussi la coop et qui prélève directement (si c'est la mairie, elle doit alors payer les charges directement)

→ Mme Philippe a donné un avis favorable dans ce sens à la mairie.

5. Occupation des locaux

-Temps scolaire :

La salle pmi/réseau est utilisée par la maitresse G avec des élèves + le médecin scolaire pour les visites médicales+ psychologue scolaire pour des rendez-vous avec les parents. Elle n'a pas vocation à recevoir les visites médicales du personnel municipal ni les rendez-vous avec la mairie sur le temps scolaire.

- En dehors du temps scolaire, l'occupation de l'école doit être validée en conseil d'école.

Exemple du Centre de loisirs : L'occupation des locaux se fait fonction des effectifs avec la salle du périscolaire, la salle de motricité, la couchette dont on peut retirer les lits et la cantine.

Le conseil d'école donne son accord pour l'occupation de ces salles en dehors du temps scolaire (petites et grandes vacances comprises)

-Les enseignantes demandent comment va s'organiser le ménage cet été avec les travaux et le centre de loisirs du mois de Juillet ? Les ATSEM travaillent en juillet. Elles commencent habituellement par les communs (salle motricité, couchettes) puis par les classes. Tout le mobilier/matériel des classes est bâché pour l'été. Pendant le temps de ménage, des produits toxiques sont utilisés et du matériel reste dans les couloirs.

Quelle organisation avec les travaux ? Le centre de loisirs ? Les salles de couchettes et motricité vont-elles pouvoir être faites ?

→Il faudra voir avec M. Marsé. Vu que les travaux ne commenceront pas cet été, il n'y aura que le centre de loisirs. qui ne s'organisera pas dans les salles de classe.

6. Occupation des locaux communaux pour une sortie sportive de fin d'année des gs ?

Les 2 classes de gs souhaiteraient organiser des « olympiades » le jeudi 1^{er} juin au stade et /ou au Gymnase de la Plaine . Est-ce possible ? A qui faire la demande ?

→La mairie est d'accord sur le principe. Il faut adresser rapidement un courrier de demande à la mairie (Sandra Bonamour) avec les lieux, horaires souhaités.

I. Vie de l'école

1) Projet d'Ecole

- Les **entretiens individuels** : Tous les parents qui le souhaitent ont été reçus individuellement par l'enseignante de leur enfant. La remise des livrets a été faite dans les classes de Ms et GS.
- Notre **projet danse** arrive à la fin des 3 ans. Les grands ont bénéficié d'une séance par semaine pendant 6 semaines avec Mylène. Ce sera au tour des petits et moyens jusqu'aux vacances d'avril. Ce travail sur 3 ans a permis à tous les enfants de l'école de vivre des moments très forts avec une grande progressivité dans les apprentissages qui abordaient aussi le travail sur l'espace, les parties du corps...
Nous ne savons pas encore si nous pourrions prolonger ce projet l'année prochaine : selon les disponibilités de Mylène mais surtout l'état du budget de la coopérative (nous devons surement faire des choix avec des sorties un peu moins chères)
- Le **nouveau projet d'école** (2017-2020) est en cours de formalisation. Nous y travaillons depuis le début de l'année. Après un bilan du projet précédent, nous devons retenir 2 axes parmi 3 proposés et dans un dernier temps prévoir les actions qui seront mises en place l'année prochaine. Il sera présenté au dernier conseil d'école de l'année2017-2018.
- APC : Le contenu des Activités Pédagogiques Complémentaires est décidé en conseil des maitres selon les besoins des élèves. En période 4, des jeux autour de la résolution de problèmes en mathématiques seront proposés sur ½ heure le temps de midi. Cette année nous avons fait le choix de faire les évaluations des élèves en continu dans les classes, en adéquation avec notre nouveau livret de progrès.

2) Visites médicales :

- GS : par manque de personnel, pas de visite pour tous les grands cette année par le médecin scolaire. Seuls certains enfants seront convoqués avec leurs parents.
→Les parents demandent les coordonnées de la personne à contacter à l'Académie pour demander des informations plus précises.

- PS: la visite des petites sections a été faite pour la classe de Mme Reinbold, la fin est prévue le lundi 6 mars pour les élèves de Mme Roy

3) Programmations spectacles, sorties :

- **Piscine** pour les GS : début le 27 mars. La réunion d'information a lieu le vendredi 17 mars.
- **Semaine petite enfance du 20 au 25 mars**
Nous irons à la crèche pour une séance d'écoute musicale pour les classes de ps/ms, lundi 20 matin.
- **Photographe** jeudi 18 mai matin
- **Liaison GS/CP** : mercredi 17 mai : course d'orientation, lundi 3 juillet : immersion en classe de cp.
- **Spectacle des GS** : le vendredi 9 juin salle des Brosses
- **Conseil d'Ecole n°3** : jeudi 8 juin 2017, 18h-20h

4) Fête de l'école/Kermesse le vendredi 16 juin

Elle sera reconduite sous la même forme que les années précédentes. Nous avons besoin de parents pour l'organisation avant et pendant.

Une réunion avec tous les volontaires aura lieu le **jeudi 6 avril à l'école (18h00)** : nous vous attendons nombreux : sans vous cette fête ne peut avoir lieu !!

Fin du Conseil à : 20h

Signature de la Présidente, Mme Reinbold

de la secrétaire, Mme Barco

Du parent représentant FCPE

Du parent représentant PEEP